



Dossier : sécurité routière en centre-ville

Sommaire

Édito **03**

Retour en images **04**

Aménagements urbains **06**

Dossier : sécurité routière en centre-ville **10**

Économies d'énergie **11**

Bibliothèque **12**

Solidarité **13**

Vie associative **14**

Cimetière **15**

Enfance jeunesse **16**

Agenda **18**

Focus : La Suze-Roëzé FC **19**

SALLE POLYVALENTE **SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022 À 20H30**

ROËZÉ sur SARTHE

LES ANNÉES JOHNNY

UN SPECTACLE **HITS LIVE**

RÉSERVATIONS À LA MAIRIE 02 43 77 26 22

TARIF UNIQUE 10 €

SALLE POLYVALENTE **SAMEDI 03 DÉCEMBRE 2022 À 15H**

ROËZÉ sur SARTHE

CONCERT VOYAGE SONORE

AVEC **NADIA SIMON**

CHANTS SPONTANÉS VENUS D'AILLEURS, VOIX, TAMBOURS, SENZULA, FLÛTES AFRICAINES, SONS DE NATURE...

UNE INVITATION À UN VOYAGE AU CŒUR DE VOUS-MÊME.

RÉSERVATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE 02 43 14 72 96

TOUS PUBLICS GRATUIT

Nouvelles Roëzéennes - Octobre 2022 - Bulletin d'informations municipales.
Directrice de la publication : Catherine Taureau.
Textes et photographies : élus et techniciens de la commune de Roëzé-sur-Sarthe.
Impression à base d'encre végétale : ITF - Mulsanne (72) • Tirage : 1 300 exemplaires.
Distribution par nos soins.
Dépôt légal : à parution.



Édito



Chers habitants de Roëzé,

L'automne arrive et je suis heureuse de vous exprimer au travers de ces quelques feuilles, nos nouvelles municipales ainsi que nos projets.

Je n'oublierai pas l'été chaud que nous venons de passer et à plus d'un titre. Contrairement à nos amis de Fercé ou même d'autres communes sarthoises, qui ont vécu des incendies spectaculaires, nous avons été heureusement épargnés par ces catastrophes.

La commune a été impactée comme énormément d'autres par la pénurie d'eau. Les Roëzéens qui habitent sur le bassin versant de l'Orne Champenoise, dont la moitié du bourg, mais aussi le long du Fessard ou de la Vezanne, ont été contraints drastiquement dans leurs prélèvements d'eau. D'une manière générale, nous allons devoir apprendre à vivre avec ces phénomènes et à opter pour des comportements plus sobres. Partager la ressource en eau et notamment en l'économisant, est un enjeu que nos jeunes agriculteurs ont compris depuis quelques années. Il va nous falloir suivre leur exemple.

L'été a également été lumineux sur Roëzé. Trois feux d'artifices ont été tirés par la commune. Hormis le grand feu du 14 juillet, qui a réuni cette année encore plus de foule que d'ordinaire, la commune a offert des feux d'artifice à l'occasion du cinquantième anniversaire de deux de nos associations. Il s'agit de l'Union Sportive Roëzé de football qui a fêté ses 50 ans début juillet sur les terrains de Beaufeu, et du Motocross La Suze-Roëzé qui a fêté son jubilé début septembre au terrain des Haudières. Félicitations aux bénévoles pour ces magnifiques fêtes !

La saison estivale a par ailleurs été l'occasion d'inaugurer la nouvelle cour de l'école maternelle et les nouveaux équipements sportifs de tennis. Ces aménage-

ments compteront dans la vie de plusieurs générations d'enfants et de sportifs. Nous pouvons en être fiers.

L'automne est la saison de la rentrée scolaire. Cette année nous accueillons sur la commune une quatrième école ! Il s'agit d'une école existante qui était en manque de locaux : l'École aux étoiles. Elle se veut « inclusive » et sa mission est de ne laisser aucun enfant sur le côté, quels que soient sa situation personnelle ou son handicap. L'École aux étoiles occupera deux anciennes classes de la maison associative des deux coqs à compter de la rentrée de la Toussaint. Cette installation a été présentée en réunion publique le 11 octobre dernier. Bienvenue à ces deux classes de petites frimousses de 2 à 12 ans !

Je terminerai mon propos par le second gros événement festif de l'année qui se prépare. Après le 14 juillet, nous souhaitons développer le rendez-vous des fêtes de fin d'année, au travers du Nouveau Marché de Noël. Cette année, nous avons créé un parcours inédit qui vous fera découvrir au travers d'un jardin, jusque-là tenu secret, la véritable maison du Père Noël. Rendez-vous les 10 et 11 décembre pour un millésime joyeux et revisité du Marché de Noël de Roëzé.

Je suis enfin heureuse d'inviter les seniors au traditionnel déjeuner musical qui se tiendra le samedi 14 janvier 2023. Pensez à remettre votre coupon-réponse en mairie. Une semaine plus tard, j'aurai le plaisir de vous présenter à nouveau mes vœux, le vendredi 20 janvier 2023 à 19h à la salle polyvalente.

D'ici là, n'oubliez pas nos rendez-vous et notamment les superbes spectacles de la bibliothèque que vous retrouverez au fil de ces pages.

Bel automne à vous.

Catherine Taureau
Maire de Roëzé-sur-Sarthe

Retour en images



Course cycliste communale

» **P** rès de 130 coureurs, âgés de 16 à 72 ans, ont participé aux diverses courses cyclistes organisées le 27 avril 2022. Un beau succès pour ce sympathique rendez-vous sportif qui connaîtra une nouvelle édition en 2023.

Cérémonie du 08 mai

S ous un beau soleil, le public a participé nombreux à la première cérémonie du nouveau CMJ. Les jeunes ont lu deux textes qu'ils ont préparés ainsi que les discours officiels du président de l'association des anciens combattants et du gouvernement.



Épreuve de moto-cross

» **L** e moto-club La Suze-Roëzé a organisé le dimanche 08 mai une épreuve de moto-cross avec quatre catégories : side-car cross, Ligue open, Ligue 125 cc, et minicross 50 et 65 cc. Plus de 160 pilotes se sont lancés sur les pistes, offrant une journée spectaculaire à un public ravi.

Journée citoyenne

L e 24 septembre a eu lieu la journée citoyenne organisée par l'équipe municipale. De nombreux citoyens se sont investis sur les ateliers proposés : les adhérents des associations football, basket et tennis ont nettoyé leur site, l'association «Polléniz» a donné une conférence ainsi que des conseils sur la fabrication de nids à mésanges. Particularité cette année : le ramassage à pied et à vélos. La journée s'est clôturée par un apéritif dînatoire. Merci à tous et à l'année prochaine !



Anniversaire du club de football

» **L** 02 juillet 2022, le club de football a fêté son cinquantenaire en partenariat avec la commune qui a accompagné l'événement avec un feu d'artifice et un concert en soirée. Plus tôt dans la journée, les amateurs de ballon rond ont participé à un tournoi familial et assisté à deux matchs de gala. À noter que cette célébration a été aussi l'occasion de marquer la fusion du club avec celui de La Suze-sur-Sarthe. Longue vie à l'association La Suze-Roëzé Football Club !



Inauguration à l'école maternelle

» Catherine Taureau, Maire, a profité de l'invitation au pot de l'amitié organisé le 08 juillet par Géraldine et Hélène les directrices des écoles publiques pour inaugurer la nouvelle cour de l'école maternelle, entourée de l'équipe municipale, Madame l'Inspectrice, Julien Legeay de LCDeveloppement, les enseignants, les parents, les agents communaux et les enfants.

Partir en livre

Matinée ensoleillée pour partir en livre avec Valérie, animatrice de la bibliothèque communale, et découvrir l'écluse de Roëzé-sur-Sarthe. Balade avec les Vieilles Soupapes, histoires musicales et événements particuliers comme le passage d'un bateau à l'écluse, visite des expositions du département, musique et chant, le programme varié a séduit petits et grands !



Fête Nationale

» L'édition 2022 de la Fête Nationale a été une grande réussite grâce au spectacle Hits Live de Virgil Garreau et de sa troupe, au magnifique feu d'artifice tiré par l'équipe Pyro Évèn'Mans Ciel, aux forains locaux, et grâce aux membres du club de football, à Pizzparty, à la Parenthèse et à tous les bénévoles qui ont œuvré au succès de cette fête.

Convivialité entre élus et agents

Les élus et les agents de la commune se sont retrouvés le 29 août 2022 à la base de loisirs Aventure Nautique pour partager un temps de cohésion dans un format ludique et convivial. Au menu : activités nautiques sur la Sarthe et soirée « crêpes party ». Un moment sympathique à renouveler !



Anniversaire du club de moto-cross

» Le 10 septembre, le moto-cross La Suze-Roëzé a célébré ses 50 ans au terrain des Hautes Huaudières. L'événement s'est articulé autour d'un bric-à-brac, d'une exposition photos du club des 50 ans, d'une soirée musicale et d'un feu d'artifice. Une belle journée de divertissement !

Aménagements urbains



Des travaux phasés avec ceux du SIDERM

La commune de Roëzé-sur-Sarthe connaît depuis plusieurs mois des périodes plus ou moins longues de travaux. « Lorsque les opérations concernent des voies particulièrement empruntées, il est bien évident que cela peut causer une certaine gêne aux usagers de la route et aux piétons, notamment les riverains » reconnaît Patrick Brion, Adjoint au Maire en charge de l'aménagement urbain. « Il faut savoir que les derniers grands chantiers ont été lancés à l'initiative du Syndicat en charge de l'adduction d'eau potable (SIDERM). En cohérence, nous en avons donc profité pour phaser nos propres aménagements, notamment route de Besne et route de Fillé : lorsque le SIDERM devait intervenir en sous-sol à tel ou tel endroit, nous organisons dans la foulée la rénovation des revêtements » explique l'Adjoint.

Création de deux cellules commerciales

Dans la perspective de redynamiser le centre-bourg, deux cellules commerciales seront prochainement aménagées. Situées dans un nouveau bâtiment construit place Isaac de la Roche, ces unités accueilleront en priorité une boulangerie - pâtisserie. « Il s'agit d'assurer le maintien de ce service à Roëzé-sur-Sarthe, car l'actuel commerce devrait cesser son activité » indique Patrick Brion. Les élus poursuivent : « notre souhait serait d'accueillir dans le second espace un autre artisan de bouche, comme un boucher ou un charcutier traiteur. » Conduit en collaboration avec le cabinet d'architecte C+O Loire, le projet respectera le cachet de la place et permettra de prolonger le bourg en densifiant l'offre commerciale locale. Les travaux devraient commencer au début de l'année 2023, et le chantier durer environ un an. À suivre dans la prochaine édition des **Nouvelles Roëzéennes** !





Aménagements au pont de l'Orne

Du côté du pont de l'Orne, l'installation de la passerelle au début de l'année 2022 sera complétée avec le prolongement du sentier piéton et son éclairage. L'idée est de finaliser à l'avenir un chemin complet avec une voie verte en lien avec la boucle ludique existante. Dans le prolongement du chemin de Plaisance, une nouvelle allée a été aménagée avec un ponton neuf au-dessus de l'Orne champenoise. Les promeneurs et les cyclistes peuvent alors rejoindre le passage souterrain vers la route du Mans.



LA FIBRE
ARRIVE
CHEZ VOUS !

<https://lafibrearrivechezvous.fr/>

Sarthe
Le Département

Aménagements urbains

Du nouveau pour les amateurs de tennis

Entre mai et juillet 2022, des travaux ont été réalisés sur les courts de tennis extérieurs et intérieurs. À hauteur de 140 000 euros, l'opération la plus importante a concerné les courts extérieurs : un revêtement « Top Sand » a ainsi été posé. « Mélange de moquette aiguilletée et de sable spécifique, ce nouveau matériau se rapproche des caractéristiques de la terre battue et permet aux sportifs de bénéficier d'un meilleur confort grâce à sa souplesse, d'une plus grande vitesse et de jouer dehors pratiquement par tous les temps » souligne Xavier Mercat de l'association Arcel Tennis de Roëzé-sur-Sarthe. La réalisation a été assurée par l'entreprise Pro Courts. Les agents des Services Techniques de la Commune et les élus se sont chargés ensuite en interne de la réfection de l'éclairage. L'objectif était de respecter les normes posées par la Fédération française de tennis, notamment sur l'éclairage minimal à maintenir pour les joueurs. Cette opération a coûté 5 000 euros. Enfin, la société STTS est intervenue pendant une semaine en juillet pour la rénovation intérieure des sols, d'un montant de 12 000 euros. Les travaux ont consisté à éliminer les parties du revêtement qui n'étaient plus adhérentes au support avant de poser une nouvelle résine synthétique.



Du nouveau aussi pour les amateurs de basket-ball

Afin d'encourager et de favoriser la pratique du basket par tous les habitants de la commune, les élus ont décidé en concertation avec les dirigeants du club de basket de construire un terrain de basket 3x3 en accès libre, accolé au gymnase. Ce terrain, aux dimensions officielles dictées par la Fédération française de basket, permettra au club de Roëzé-sur-Sarthe d'organiser des tournois et des compétitions 3x3. Le montant des travaux s'élève à 38 624 euros HT. Une subvention de 50 % de ce montant sera versée par l'agence nationale du sport au titre du programme des équipements sportifs de proximité. « Cet équipement correspond aux nouvelles pratiques urbaines et contribue au dynamisme du club » se félicite Florent Martin, Président du Basket Club Roëzéen.



La modernisation du camping se poursuit

Après la mise aux normes des sanitaires au début de l'année, le bloc sanitaire vient de bénéficier d'un rajeunissement avec le changement des peintures intérieures et extérieures. De nouvelles clôtures permettant la sécurisation et la délimitation du camping ont également été installées.



Rénovation de la salle polyvalente

La salle polyvalente bénéficiera à terme d'une réhabilitation globale. Ont d'ores et déjà été menés à bien le réaménagement de la toiture, la rénovation du parquet avec ponçage et nouvelle vitrification, et l'installation de sèche-mains en lieu et place des distributeurs d'essuie-tout, ce qui est plus économique et plus hygiénique.



Dossier : sécurité routière

Généralisation de la priorité à droite et du 30 km/h

Afin de sécuriser les déplacements de l'ensemble des usagers des voies publiques à Roëzé-sur-Sarthe, tous les carrefours situés en agglomération passeront en priorité à droite en début d'année 2023. Dans le même esprit, la vitesse sera limitée à 30 km/h, avec certaines zones à 20 km/h. Explications du dispositif avec Patrick Brion, Adjoint au Maire, et Fabien Morel, Responsable du pôle aménagement.



« Les radars pédagogiques installés dans l'agglomération confirment les témoignages des riverains : la circulation des véhicules à moteur est trop rapide à Roëzé-sur-Sarthe » déclare Patrick Brion, Adjoint en charge de l'aménagement urbain, de la sécurité routière, du cadre de vie et des voies douces. Il ajoute : « c'est un sujet récurrent, comme dans bien d'autres communes, et la situation ne s'améliore pas malgré les dispositions que nous avons prises depuis plusieurs années : radars pédagogiques, panneaux de rappel de la limitation à 50 km/h, plateaux ralentisseurs... » Le Conseil municipal a donc décidé de prendre de nouvelles mesures pour améliorer la sécurité, particulièrement celle des piétons et des cyclistes.

Le régime de priorité à droite généralisé

À partir du début 2023, tous les « stop » auront disparu de l'agglomération, le régime de priorité à droite s'im-

posant à la totalité des intersections. « Cette généralisation aura un double avantage : les conducteurs seront obligés de ralentir pour s'assurer de franchir le carrefour en sécurité, et la circulation sera plus fluide. D'autres communes comme Louplande ont déjà mis en place ce dispositif et en constatent les bénéfices » indique Fabien Morel. « Bien sûr, nous ne nous contenterons pas de retirer les panneaux et d'effacer les marquages au sol. Des aménagements complémentaires sont prévus afin d'améliorer la visibilité et la sécurité, notamment à la sortie des écoles et du parking route de Besne, mais aussi de permettre d'identifier clairement les voies, les trottoirs (dont certains seront élargis), les zones de rencontre entre véhicules et piétons » détaille Patrick Brion.

30 km/h maximum !

Mesure complémentaire : la circulation sera limitée à 30 km/h dans tout le centre-ville, les zones actuellement à 20 km/h étant maintenues. « Des panneaux 30 km/h seront disposés sur chaque panneau d'entrée d'agglomération, et une indication sera ajoutée quelques mètres plus loin pour rappeler le régime de priorité à droite dans tout le bourg » annonce Fabien Morel. « Là encore, nous accompagnerons cette mesure d'aménagements routiers associés : des chicanes seront positionnées aux endroits stratégiques » renchérit Patrick Brion. Le programme se développera de façon pragmatique avec un certain nombre de dispositifs qui seront installés provisoirement, testés, éventuellement ajustés avant d'être définitivement aménagés. « Les nouvelles règles s'appliqueront en 2023 mais le chantier s'étalera sur plusieurs mois » annonce l'Adjoint.

Radars pédagogiques : les chiffres

Du 01 janvier au 31 mai 2022, les radars pédagogiques installés dans la commune ont enregistré deux tendances notables : 25% des automobilistes dépassent les 50 km/h dans le sens entrant et 40% dans le sens sortant. Manifestement, de nombreux usagers accélèrent très nettement avant les panneaux d'agglomération en sortie de centre-ville. Les chiffres les plus élevés sont d'ailleurs tout à fait stupéfiants : 105 km/h dans le sens entrant et 159 km/h dans le sens sortant. De quoi justifier pleinement l'implantation de chicanes et ou ralentisseurs aux entrées du bourg.



Économies d'énergie

Mesures communales en faveur de la sobriété énergétique



Les tensions internationales ainsi que l'indisponibilité d'une partie du parc nucléaire français imposent un effort sans précédent en matière de sobriété énergétique.

La commune de Roëzé-sur-Sarthe est déjà engagée dans une démarche écoresponsable. Catherine Taureau, Maire, rappelle : « *depuis de très nombreuses années, nous avons mis en place la mutualisation de la chaufferie à bois déchiquetés de l'EHPAD pour chauffer la salle polyvalente. Il y a maintenant onze ans, une chaufferie à bois granulés a été installée pour alimenter le groupe scolaire comprenant le restaurant scolaire, les écoles publiques maternelle et élémentaire et l'accueil périscolaire, ainsi que l'école privée. Dans le cadre d'une première phase de changement de candélabres anciens, et au sein de nombreux équipements publics (gymnase, halle de tennis, etc.), nous utilisons des éclairages LED à très basse consommation. Enfin, depuis le confinement, une diminution des horaires de l'éclairage public nocturne a été instituée.* » À cela s'ajoute le fait que la commune encourage la mobilité douce auprès des habitants en créant de nouveaux cheminements sécurisés. La commune poursuit ses engagements pour la so-

briété énergétique avec une meilleure maîtrise des consommations grâce à une baisse des températures dans les équipements publics, tout en respectant la réglementation en vigueur : 14° dans les gymnases (hors vestiaires et activités spécifiques), 19° dans les bureaux administratifs, écoles et lieux publics occupés. De plus, la température sera très largement réduite en période de congés scolaires. « *Nous allons en outre diminuer nos dépenses énergétiques en réduisant le nombre de mètres linéaires des illuminations de Noël (les guirlandes équipées en LED ne seront installées que dans le centre de la commune), en optimisant l'éclairage nocturne qui sera allumé à partir de 6h00 et éteint à 22h00, et l'éclairage forcé de la salle polyvalente (trente minutes)* » explique Catherine Taureau. Elle conclut : « *nous poursuivrons notre réflexion sur la rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public, notamment avec l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, et la généralisation de l'éclairage public LED.* »



Animations culturelles du second semestre 2022

La pause *histoires à l'écluse* pour l'événement jeunesse « Partir en livres » le 09 juillet a donné le ton des animations culturelles proposées par la bibliothèque pour la seconde partie de l'année 2022. Voix parlées ou chantées, ce seront des notes entre les pages avec des extraits choisis accompagnés d'une guitare que la bibliothèque vous propose, avec le concert du groupe Caroll Macsana « Les Beatles et leur époque » le dimanche 09 octobre à 15h, et un « Voyage sonore » avec Nadia Simon le samedi 03 décembre à 15h. Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous, avec inscriptions à la bibliothèque.

Accueils à la bibliothèque

Par ailleurs, les séances « Graines de mots » pour les enfants auront lieu de nouveau à chaque période de vacances scolaires. Suspendus pendant la pandémie liée à la Covid-19, les accueils des groupes reprennent quant à eux normalement sur demande (écoles, foyer de vie Maurice Dachary, mercredis récréatifs, etc...).

Coup de cœur

La bibliothèque vous invite à la découverte de la série policière « Les enquêtes d'Agatha Raisin » de la romancière écossaise M. C. Beaton.



À 26 ans, Agatha a fait du chemin depuis le lotissement de Birmingham où elle est née. Secrétaire dans une agence de communication londonienne, elle doit se rendre chez sir Bryce Teller, un homme soupçonné du meurtre de sa femme, pour lui annoncer que l'agence ne souhaite plus défendre ses intérêts. Impressionné par la pugnacité de la jeune femme, Bryce Teller lance un défi à Agatha : monter sa propre agence de communication, qu'il financera, pour le représenter. Comment mieux défendre son client qu'en démasquant le véritable coupable ?

Désherbage 2022

À la fin de l'été, une opération appelée « désherbage » a été conduite avec des membres de Sarthe Lecture. Il s'agit d'une procédure de tri couramment pratiquée dans les bibliothèques de lecture publique visant à éliminer les documents hors d'usage, périmés ou superflus, et à les remplacer par des documents neufs, afin de tenir à jour des collections diversifiées et pertinentes. Un grand merci aux Roëzéennes et Roëzéens qui ont apporté leur aide.



Catalogue en ligne

Vous voulez apprendre à utiliser le catalogue en ligne et découvrir Internet, contactez-nous !



Le catalogue en ligne vous informe de l'actualité, vous pouvez également réserver des documents, consulter vos emprunts.

EN SAVOIR + <https://roeze-sur-sarthe.bibli.fr>

Solidarité

« Opération Bouchons 72 » au service de l'humanitaire

Fondée en 2003, « Opération Bouchons 72 » a pour vocation de soutenir financièrement des projets portés par des structures recevant des personnes handicapées. Chacun peut apporter sa contribution en participant à la collecte des bouchons en plastique organisée par l'association.

« **N**ous collectons les bouchons en plastique des bouteilles d'eau, de jus de fruit, de lait, de produits ménagers, mais aussi des go-belets de lessives, des boîtes d'édulcorant, ainsi que les couvercles en plastique des pots de crème... » énumère Pierrette Brebion, Présidente de l'association « Opérations Bouchons ». Elle poursuit : « les bouchons sont ensuite triés par nos soins, puis vendus pour être recyclés. Cela permet de fabriquer des poubelles par exemple. Nous prenons également tous les bouchons en liège (qui sont transformés au Portugal en panneaux d'isolation), mais aussi les barquettes repas en plastique non transparentes (propres). » L'argent récolté est distribué à des centres sarthois d'accueil de personnes handicapées : instituts médico-éducatifs, classes Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire, auparavant appelées UPI), maisons de retraite. « En 2021, nous avons vendu environ 38 tonnes de bouchons pour 7 200 €. Une somme qui a été répartie sous forme de subventions à 19 établissements différents pour des projets qui sont clairement identifiés et chiffrés » indique Pierrette Brebion. « Il est très important pour nous de disposer d'un bon réseau sur l'ensemble du territoire » souligne-t-elle. Aujourd'hui, près de 200 communes contribuent dans le département pour un total de 550 points de collecte et 8 centres de tri établis dans toute

la Sarthe. À Roézé-sur-Sarthe, la collecte est assurée à l'EHPAD, un établissement qui a déjà reçu une somme de 400 € de la part de « Opérations Bouchons 72 ». « Nous pouvons compter sur nos 800 bénévoles pour la collecte, le tri, la livraison. Et je n'oublie pas les 113 124 adhérents de l'association ! » se félicite Pierrette Brebion. Et de conclure : « je remercie bien entendu toutes les personnes déjà engagées à nos côtés, et j'invite les bonnes volontés à nous rejoindre. Il faut 800 bouchons de bouteilles d'eau minérale pour faire 1 kg de plastique, c'est dire si nous avons besoin d'une participation la plus large possible. »

EN SAVOIR + www.operationbouchons72.jimdofree.com



En bref

Le registre nominatif

Le centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) invite les personnes vulnérables à s'enregistrer sur le registre nominatif communal.

Qu'est-ce qu'un registre nominatif communal ?

Le code de l'action sociale et des familles donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre nominatif communal. Il est destiné à lister les personnes vulnérables. En cas d'événement exceptionnel (canicule, grands froids...), il permet à la Mairie d'adresser un message de prévention, et au besoin, de porter assistance et secours à toute personne inscrite. L'inscrip-

tion sur ce registre est facultative, et les personnes ont un droit d'accès et de rectifications des données nominatives. Ce registre est confidentiel. Il ne pourra être consulté que par un nombre restreint de professionnels du C.C.A.S.

Qui peut figurer sur le registre ?

Peuvent figurer, sur inscription, sur le registre nominatif : les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées.

Comment s'inscrire ?

Un document d'inscription est à compléter. Il est disponible en Mairie.

Qui demande l'inscription ?

La demande d'inscription est réalisée

soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (parent, médecin traitant, etc.).

Banque alimentaire

Comme chaque année, la collecte nationale de la Banque Alimentaire aura lieu les 25 et 26 novembre 2022. Avec l'aide des membres du C.C.A.S., des élus et des bénévoles, la commune participera à cette action en tenant des permanences auprès des magasins Aldi et Netto de La Suzer-sur-Sarthe et en déposant des caisses dans différents points de collecte : écoles de la commune, pharmacie Deroche, La Parenthèse, L'Épicerie Gourmande. N'hésitez pas à nous prêter main forte !

Vie associative

Les subventions aux associations

La commune de Roëzé-sur-Sarthe compte une vingtaine d'associations sportives et culturelles, regroupant plus de 850 licenciés ou adhérents.

Par leurs activités, les associations enrichissent la vie locale et favorisent le lien social auprès des habitants. La commune soutient les associations communales moyennant l'octroi de subventions financières annuelles et la mise à disposition permanente ou occasionnelle de locaux et de matériels, etc... Dans ce dernier cas, il s'agit de subventions en nature, englobant les consommations d'énergie, la téléphonie, les frais d'assurance, l'entretien du bâtiment, etc. La commune accompagne également les associations dans l'organisation de leurs événements.

Subventions financières versées en 2022

Basket Club	6 000 €
LSR Football Club	5 000 €
Moto Club La Suze-Roëzé	2 000 €
Généalogie Passion Histoire	250 €

Subventions en nature au titre de l'année 2021

Basket Club	68 059,27 €
LSR Football Club	40 492,20 €
Badminton	12 088,68 €
Retraite sportive	9 670,94 €
Roëzumba	8 811,14 €
Convidance	4 405,57 €
Tennis	3 194,79 €
Kravmaga	2 533,20 €
Génération mouvement	1 958,03 €
Le jeudi des petits	716,29 €

Cimetière

Reprise des concessions abandonnées

Afin d'accorder de nouvelles concessions dans le cimetière et d'améliorer ses aménagements, la commune de Roëzé-sur-Sarthe a engagé une procédure de reprise des concessions abandonnées.



Comme de nombreuses autres communes, Roëzé-sur-Sarthe est confrontée à la nécessaire optimisation de la gestion de son cimetière. Les élus ont donc décidé de recenser les sépultures délaissées existantes afin de reprendre les concessions abandonnées. Il s'agit à la fois de permettre d'accorder de nouvelles concessions, de mettre à jour les archives, et de rendre le cimetière plus agréable pour les visiteurs. Bien évidemment, compte tenu du caractère sensible du sujet, la commune se conformera scrupuleusement à la législation en vigueur.

Une réglementation très précise

Selon la législation, une commune peut reprendre une sépulture centenaire ou perpétuelle si trois conditions sont remplies : plus de 30 ans d'existence pour les tombes civiles et plus 50 ans pour les tombes des personnes dites « Mortes pour la France », aucune inhumation depuis moins de 10 ans, état d'abandon constaté deux fois à un an et quatre mois d'intervalle. Les textes précisent que cet état est apprécié par le Maire et que les deux constats sont établis de façon contradictoire avec les familles. Les familles disposent donc d'un délai d'une année et quatre mois à partir du premier constat pour réali-

ser la remise en état. Elles peuvent également abandonner leurs droits sur la sépulture en remplissant une déclaration de désistement.

L'information des familles

Les ayants-droit connus sont avertis par lettre recommandée un mois avant les constats. Le procès-verbal leur est notifié par la même voie. Si aucune amélioration n'est constatée à l'issue de la période de un an et quatre mois, les emplacements redeviennent la propriété de la commune qui peut alors, selon leur état, soit les réhabiliter pour des motifs patrimoniaux ou de mémoire, soit les détruire (notamment pour éviter tout risque d'accident). « Lorsque nous ne connaissons pas les ayants-droit, une plaque est apposée sur les sépultures, qui indique que la concession est susceptible d'être reprise et invite à s'adresser en Mairie » annonce Joëlle Viard, Ajointe au maire. Elle précise : « le premier constat d'abandon sera alors fixé ultérieurement et ce n'est qu'à partir de cette date que le délai de un an et quatre mois commencera à courir. » Outre cette page des **Nouvelles Roëzéennes** et un article sur le site Internet de la commune, une note est affichée sous le préau du cimetière et à la Mairie afin d'informer les concessionnaires le plus largement possible.

Enfance - Jeunesse

Le voyage au menu des mercredis récréatifs

Les animations proposées aux enfants de la commune lors des mercredis récréatifs organisés pendant les périodes scolaires porteront cette année sur le thème du voyage. Un sujet qui ouvre de nombreuses perspectives !

« **L'**année commence bien pour nos mercredis récréatifs car nous affichons "complet". Quelques places restent toutefois disponibles à compter de novembre prochain » se félicite Erwan Cochet coordinateur enfance, jeunesse, éducation. Ils sont ainsi une quarantaine d'enfants depuis septembre à profiter des activités concoctées par les deux animatrices Arminda et Sylvie.

Le voyage comme fil rouge

Tout au long de la saison, les enfants partiront à la découverte du monde avec un pays différent évoqué chaque mois. Le projet consiste à les faire voyager d'un bout à l'autre de la planète - d'où l'idée de déguiser Arminda et Sylvie en hôtesses de l'air (notre photo) -, et à leur présenter, à chaque nouvelle escale, les aspects les plus marquants d'une culture. Caractéristiques géographiques, monuments emblématiques, langues, clichés culturels pratiques culinaires, musiques et danses traditionnelles, grandes œuvres d'art..., les angles d'approche sont nombreux et très intéressants. Erwan Cochet complète : « *il s'agit d'éveiller les enfants, de façon ludique, à des univers plus ou moins éloignés de leur quotidien, de les amener à s'ouvrir, à envisager d'autres façons de vivre. Au delà du plaisir de la découverte et du jeu, c'est un véritable travail éducatif.* »

La France comme point de départ

Avant leurs voyages autour du monde, les enfants sont partis en septembre sur le sujet de la France. Au programme, fabrication d'un béret et de pain, atelier artistique autour des vitraux afin de leur présenter la Cathédrale Notre-Dame de Paris. La série les conduira ensuite en Espagne, au Portugal, en Italie, au Mexique... pour s'achever dans le Pacifique en Australie et au Japon. Bons voyages les enfants !



En bref

Adaptation des tarifs du service enfance

Après deux années scolaires sans augmentation afin de soutenir les familles durant la crise sanitaire, le Conseil municipal a dû se résoudre à adapter les tarifs du service enfance selon l'inflation actuelle. Il s'agit, en particulier, de tenir compte des augmentations du coût des denrées alimentaires et des coûts de l'énergie.

« Argent de poche » fête son premier anniversaire

Depuis son lancement à l'été 2021, 30 enfants ont participé à au moins une session du dispositif « Argent de poche » à Roëzé-sur-Sarthe. Au total, près de 3 300 euros ont été versés aux jeunes. Comme l'explique Catherine Taureau, Maire, les objectifs de l'opération sont nombreux : « *il s'agit à la fois de créer un lien entre les jeunes et leur commune, de leur permettre d'améliorer leur environnement, de confirmer leur aptitude à s'adapter aux contraintes de travail les plus élémentaires* ».



Le Conseil municipal jeunes et le travail de mémoire

Le 11 mai dernier, le Conseil municipal jeunes a visité une exposition organisée à l'occasion des commémorations du 8 mai par les bénévoles de la réserve citoyenne de défense et de sécurité de La Flèche. Intitulée « Résistance et Libération », cette exposition présentait de multiples objets historiques, du matériel militaire, des uniformes, des casques et des affiches. Les jeunes Conseillers ont été particulièrement intrigués par l'écoute d'un message radiophonique du Général de Gaulle, diffusé sur une radio d'époque.



Agenda



OCTOBRE

■ Spectacle « Olivier le magicien »

15 OCTOBRE - 20H30

• Salle polyvalente

Spectacle de magie et d'hypnose organisé par le Comité des fêtes
Tarif : 10 €

■ Cérémonie de la Sidi-Brahim

16 OCTOBRE - 11H00 (départ mairie)

• Monument commémoratif

■ Cinéma

26 OCTOBRE

15H00 : « Les vieux fourneaux »

20H30 : « Rumba la vie »

• Salle polyvalente

Tarif : 4,50 €

NOVEMBRE

■ 37^{ème} rendez-vous des collectionneurs

05 ET 06 NOVEMBRE

• Salle polyvalente

Organisé par l'Association Roëzéenne Culture et Loisirs (ARCEL)

■ Vide greniers

05 ET 06 NOVEMBRE

• Salle polyvalente

Organisé par le Tennis Club

■ Cérémonie 1914-1918

11 NOVEMBRE - 11H

• Monument commémoratif

■ Spectacle concert « Les années Johnny »

19 NOVEMBRE - 20H30

• Salle polyvalente

Avec Virgil Garreau et la troupe Hits Live

Organisé par la commune

Tarif : 10 €

■ Cinéma

23 NOVEMBRE

20H30 : « Belle course »

• Salle polyvalente

Tarif : 4,50 €

■ Collecte de la banque alimentaire

25 ET 26 NOVEMBRE

• Lieux de collecte : voir page 13

■ Théâtre

26 ET/OU 27 NOVEMBRE

• Salle polyvalente

DÉCEMBRE

■ Spectacle concert « Voyage sonore »

03 DÉCEMBRE - 15H00

• Salle polyvalente

Avec Nadia Simon

Organisé par la bibliothèque

Gratuit

■ Cérémonie de la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France

05 DÉCEMBRE

• Monument commémoratif

■ Marché de Noël

10 ET 11 DÉCEMBRE

• Autour de la Mairie

■ ZumbaKids spécial Noël

17 DÉCEMBRE - 11H00 À 12H30

• Salle polyvalente

■ Cinéma

21 DÉCEMBRE - 15H00 ET 20H30

• Salle polyvalente

Tarif : 4,50 €

JANVIER

■ Repas musical des séniors

14 JANVIER - 12H30

• Salle polyvalente

■ Cinéma

18 JANVIER - 20H30

• Salle polyvalente

Tarif : 4,50 €

■ Vœux du Maire

20 JANVIER - 19H00

• Salle polyvalente

FÉVRIER

■ Théâtre

05 FÉVRIER

• Salle polyvalente

Organisé par la commune

■ Cinéma

15 FÉVRIER - 15H00 ET 20H30

• Salle polyvalente

Tarif : 4,50 €

MARS

■ Spectacle cabaret

05 MARS

• Salle polyvalente

Avec Virgil Garreau et la troupe Hits Live

Organisé par la commune

Tarif : 10 €

■ Cinéma

15 MARS - 20H30

• Salle polyvalente

Tarif : 4,50 €

■ Spectacle

18 MARS

• Salle polyvalente

Organisé par le Comité des fêtes

EN SAVOIR + <https://roeze.fr>

Déjeuner musical des séniors - Samedi 14 janvier 2023 à 12h30 - Salle polyvalente

Organisé par la commune de Roëzé-sur-Sarthe

Gratuit pour les habitants de Roëzé-sur-Sarthe de 70 ans et +

32 euros pour les habitants de Roëzé-sur-Sarthe de moins de 70 ans et hors commune quel que soit l'âge

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Téléphone :

Nombre de repas payants : X 32 € =

Règlement à l'ordre du Trésor public à joindre au coupon réponse.

Réponse au plus tard pour le 16 décembre 2022 en Mairie.

Focus sur La Suze-Roëzé FC

Le club de foot fête ses 50 ans !

Le 02 juillet dernier, l'association de football roëzéenne a célébré son cinquantième anniversaire. Retour sur cette journée riche en animations et en émotions pour les joueurs et les bénévoles.

Cette année, l'association de football de Roëzé-sur-Sarthe a soufflé ses cinquante bougies. Le club, qui vient de fusionner avec celui de La Suze-sur-Sarthe, souhaitait marquer l'événement : « *malgré cette fusion, et donc la disparition du club sous sa version historique, il nous est apparu important de fêter cet anniversaire. Nous avons aussi fêté la fusion des clubs le même jour* », explique Yannick Gloaguen, ancien président et actuel co-président de l'association. Il ajoute : « *nous jouerons sur nos deux sites et disposerons de davantage de moyens* ».

Un anniversaire riche

Pour ce cinquantième marquant, Matthias Belliard, vice-président, et Fabrice Ménagé, coach, ont préparé la fête pendant six mois. Au programme, tournoi familial ouvert à tous le matin, match des « légendes » avec les anciens joueurs du club, ainsi qu'un match de gala avec les équipes de Roëzé-sur-Sarthe et de La Suze-sur-Sarthe l'après-midi. La journée s'est conclue avec un verre de l'amitié. D'autres animations étaient prévues en parallèle : jeux gonflables, tombola, etc... avec une possibilité

de restauration sur place le midi et le soir. La Commune de Roëzé-sur-Sarthe a également participé en proposant un concert et un feu d'artifice. « *Ces deux événements ont été proposés par la municipalité, qui les a financés intégralement. Nous leur adressons un grand merci* », insiste Yannick Gloaguen.

Plus de moyens

À l'issue de la saison 2021 – 2022, l'équipe fanion de Roëzé-sur-Sarthe a terminé deuxième du championnat de première division départementale, signant ainsi le retour du club en championnat régional. « *Nous avons décidé de fusionner avec notre voisin de La Suze-sur-Sarthe pour former le club La Suze-Roëzé Football Club. L'objectif de cette fusion est de monter en compétence dans la formation de nos jeunes, et aussi de rendre pérenne la pratique du football sur nos deux communes. Nous espérons avoir 320 licenciés pour cette saison [le club de Roëzé-sur-Sarthe seul en comptait un peu moins de 150]* », conclut Yannick Gloaguen.

EN SAVOIR + lsrfc.secretariat@outlook.fr



**SAMEDI 10
DÉCEMBRE 2022
16H À 22H**

**DIMANCHE 11
DÉCEMBRE 2022
11H À 17H**



ROËZÉ SUR SARTHE

GRAND MARCHÉ DE NOËL

AUTOUR
DE LA
MAIRIE



MAISON DU PÈRE NOËL
DÉGUSTATIONS GOURMANDES
PARADES DE RUES
ANIMATIONS
FÊTE FORAINE

**RENSEIGNEMENTS
À LA MAIRIE
02 43 77 26 22**



**EXPOSANTS PRÉSENTS
2 JOURS**